



CANADA

Débats du Sénat

2^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE • VOLUME 146 • NUMÉRO 55

LES LANGUES OFFICIELLES

Les services bilingues
aux Jeux olympiques de 2010

Question de

l'honorable Claudette Tardif

Le mercredi 30 septembre 2009

LE SÉNAT

Le mercredi 30 septembre 2009

LES LANGUES OFFICIELLES

LES SERVICES BILINGUES
AUX JEUX OLYMPIQUES DE 2010

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) : Cette situation fait suite à une autre tout aussi scandaleuse. Cette semaine, le commissaire aux langues officielles nous apprenait que la GRC avait embauché la firme Contemporary Security Canada, de Vancouver, une firme recrutant et affichant en anglais seulement, sur le campus de l'Université d'Ottawa, des postes d'employés bilingues pour l'accueil et la sécurité des Jeux olympiques de 2010.

Or, la GRC a l'obligation de respecter la Loi sur les langues officielles. Comment se fait-il que le recrutement et l'affichage se fassent uniquement en anglais alors qu'on cherche des employés bilingues pour les Jeux olympiques?

[Traduction]

L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement et ministre d'État (Aînés)) : Honorables sénateurs, il faudrait que je lise le témoignage du commissaire aux langues officielles. Je suis bien au

courant de la situation entourant les Jeux olympiques de Vancouver. Comme le sénateur le sait très bien, le ministre responsable a annoncé qu'une somme considérable serait investie afin de s'assurer que les Jeux olympiques de Vancouver soient absolument et totalement bilingues. Je crois comprendre que le commissaire aux langues officielles a applaudi les mesures adoptées par le gouvernement dans ce dossier.

En ce qui a trait à la GRC, je ne connais pas les détails du témoignage du commissaire. Évidemment, il doit y avoir une explication.

En ce qui concerne la Loi sur les langues officielles, je crois qu'il y a eu des célébrations ici il y a quelques semaines dans le cadre du 40^e anniversaire de cette loi. Le gouvernement appuie totalement la Loi sur les langues officielles et a investi une somme considérable dans la promotion de la langue française et de notre caractère bilingue.

Plutôt que de demander à des gens de réagir à des situations pour lesquelles il y a peut-être une bonne explication, je vérifierai ce que le Commissaire voulait dire au juste lorsqu'il a parlé de la GRC.